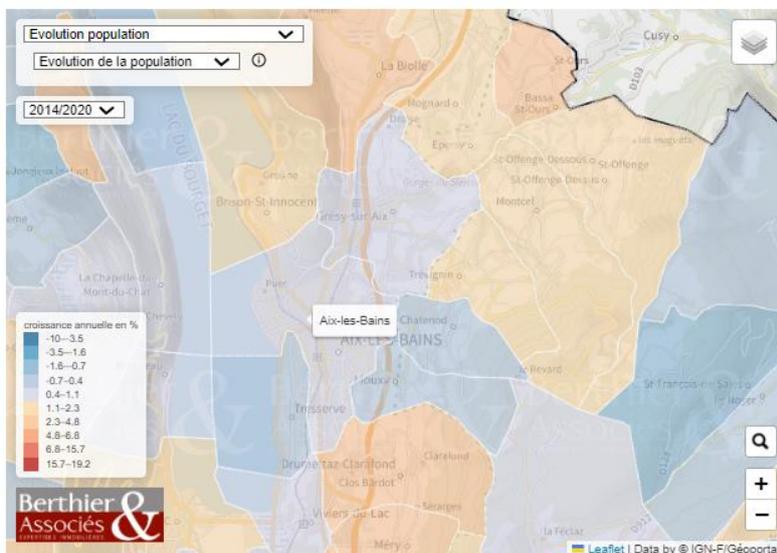


Présentation de la commune

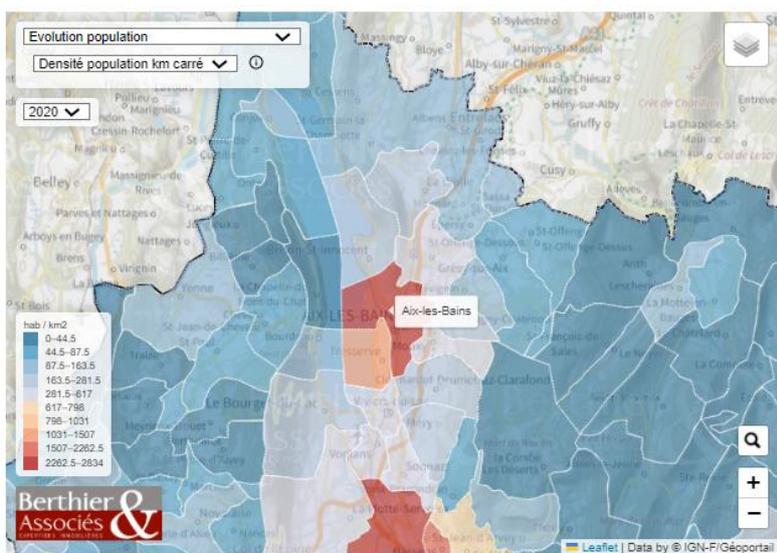
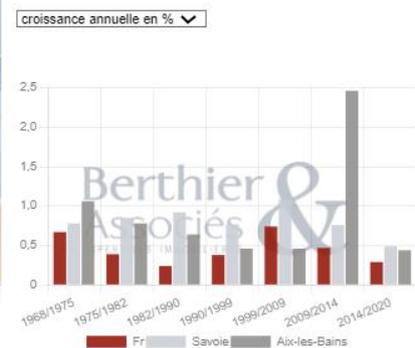
Aix-les-Bains est située dans le département de la Savoie, en région Auvergne-Rhône-Alpes, sur la rive est du lac du Bourget. La commune s'étend sur une superficie de 12,62 km². La densité de population est d'environ 1 900 habitants par km². La ville se trouve dans un cadre montagnard, entourée par le massif des Bauges au sud et l'Épine à l'ouest.

Aix-les-Bains fait partie de l'arrondissement de Chambéry et est le chef-lieu de deux cantons : Aix-les-Bains-1 et Aix-les-Bains-2. Elle est membre de la communauté d'agglomération Grand Lac, qui regroupe plusieurs communes autour du lac du Bourget.

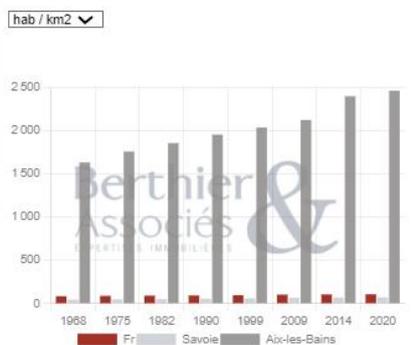
La commune compte environ 30 000 habitants. Au cours des dix dernières années, la population a légèrement augmenté, soutenue par l'attractivité touristique et l'augmentation des résidences secondaires. Aix-les-Bains attire à la fois des retraités et des jeunes actifs en quête d'un cadre de vie agréable.



Carte présentant différents indicateurs sur le logement : taux de propriétaires, taux de logements vacants, locataires, revenus, taxe foncière



Carte présentant différents indicateurs sur le logement : taux de propriétaires, taux de logements vacants, locataires, revenus, taxe foncière



Aix-les-Bains dispose d'un réseau complet d'infrastructures éducatives et culturelles :

- Écoles : Plusieurs écoles primaires sont réparties dans les différents quartiers de la ville.

- Collèges et lycées : Le collège Marlioz et le lycée Marlioz se trouvent dans le quartier de Marlioz, à environ 2 km du centre-ville. Le lycée Louis Armand, situé dans la partie nord de la ville, propose des formations générales et technologiques.

La commune offre également des équipements de santé avec un hôpital et des cliniques, ainsi que de nombreuses infrastructures sportives (piscines, complexes sportifs, stades).

L'économie de la commune repose principalement sur le tourisme thermal, avec les thermes nationaux et le thermalisme étant une des principales activités économiques. Le secteur tertiaire est également développé avec un tissu commercial diversifié. Les commerces de proximité dans le centre-ville et sur les bords du lac sont nombreux, et l'hôtellerie est particulièrement présente en raison du tourisme.

La majorité des logements à Aix-les-Bains sont des appartements, notamment dans le centre-ville et près des bords du lac, où les résidences de standing sont nombreuses. Les maisons individuelles se trouvent davantage en périphérie, dans les quartiers résidentiels comme Saint-Simond ou Marlioz. Aix-les-Bains présente également une proportion significative de résidences secondaires, particulièrement appréciées pour leur proximité avec le lac et les montagnes.

La commune se décompose en plusieurs sous-secteurs :

- Centre-ville : Ce secteur abrite de nombreux appartements, souvent dans des immeubles anciens. Il s'agit du cœur commercial et administratif de la ville.

- Marlioz : Quartier résidentiel situé au sud de la ville, à proximité des infrastructures scolaires. Il est principalement composé de maisons individuelles.

- Saint-Simond : Situé à l'est, ce quartier est majoritairement pavillonnaire avec des maisons individuelles et des résidences récentes.

- Les bords du lac : Ce secteur est prisé pour ses appartements en résidence offrant une vue sur le lac et sa proximité avec les plages.

- Le Biollay : Quartier situé en hauteur, il est plus calme et résidentiel, avec une majorité de maisons.

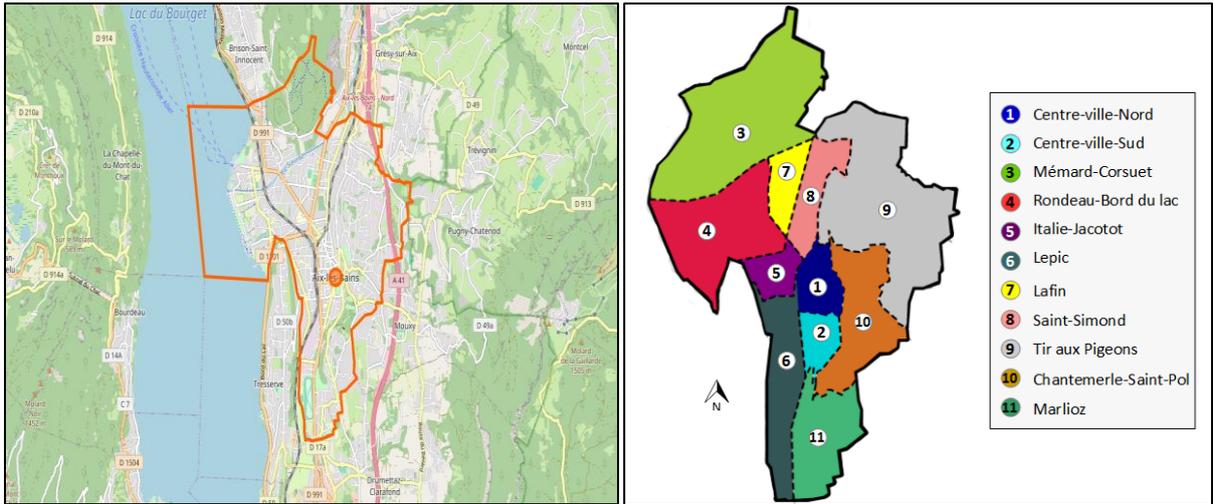
Accès à la commune

- Routiers : Aix-les-Bains est traversée par la route départementale D1201 qui permet de rejoindre Chambéry à 15 km au sud.

- Autoroutiers : L'autoroute A41 relie Aix-les-Bains à Genève (à environ 70 km) et à Lyon (à environ 100 km).

- Ferroviaire : La gare d'Aix-les-Bains-Le Revard offre des liaisons régulières vers Paris, Lyon, Chambéry et Annecy.

Aix-les-Bains bénéficie d'un accès privilégié aux axes de communication majeurs, ce qui renforce son attractivité en tant que pôle économique et touristique.



Cartes des limites communales et des quartiers administratifs d'Aix-les-Bains